

Maggie De Block

«Il y a suffisamment de numéros Inami pour tous les étudiants»

LES PHRASES CLÉS

«La popularité me donne envie de continuer à travailler.»

«Je pensais boucler la réforme des hôpitaux sous cette législature. Mais il faut oser le dire: ce ne sera pas possible.»

«Il y a suffisamment de numéros Inami pour tous les étudiants qui entament leur 4^e master. Je ne vois pourquoi les doyens ne les délivreraient pas.»

«Theo Francken devra probablement organiser pas mal de retours volontaires, mais il devra rester réaliste aussi.»

INTERVIEW

JEAN-PAUL BOMBAERTS

Le bruit des pétards déchire l'atmosphère. Alors que les syndicats manifestent en ville, la ministre des Affaires sociales, Maggie De Block (Open VLD), nous recevait mercredi dernier au Parlement. «Ce n'est pas en s'opposant à tout que l'on fera avancer les choses. Si les syndicats veulent défendre l'emploi, qu'ils se mettent à table pour discuter», lance-t-elle, regrettant au passage une certaine confusion des genres. «Entre la politique et l'action sociale, il faut choisir. Pour ma part, je voulais faire de la politique. C'est pourquoi je me suis inscrite sur une liste.»

Vous êtes en tête des sondages tant en Flandre qu'en Wallonie et à Bruxelles. Quel effet cela vous fait d'être la personnalité politique la plus populaire du pays? Cela me donne envie de continuer à travailler. J'espère que cela signifie que les gens apprécient ce que je fais, même après avoir changé de département.

Votre parti, l'Open VLD, semble mieux dans sa peau dans l'actuel gouvernement que dans celui d'Élio Di Rupo.

Sous la législature précédente, nous étions dans une position délicate du fait que nous étions dans la majorité au Fédéral et dans l'opposition en Flandre. Cela crée inévitablement un problème de perception auprès des gens.

Qu'est-ce qui différencie le gouvernement Michel par rapport à l'équipe Di Rupo?

Nous avons une approche plus économique des problèmes. Ainsi par exemple, nous considérons que la meilleure protection sociale, c'est l'emploi. Ce qui ne nous a pas empêchés de relever les enveloppes sociales destinées à ceux qui sont tout en bas de l'échelle. Autre différence: le kern de Di Rupo était composé aux trois-quarts de vice-premiers bruxellois. Avec Milquet, Onkelinx, Reynders et Vanackere, c'était comme si la Belgique tournait autour de Bruxelles. Pour une agression dans un tram à Bruxelles, on

appelait à engager des policiers supplémentaires dans la capitale. Pour une agression dans un bus à Tongres, on n'en faisait pas autant.

Est-ce vraiment raisonnable d'économiser dans les soins de santé alors qu'on a une population vieillissante dont les besoins augmentent?

Notre démarche est double: nous voulons investir dans nos soins de santé, notamment dans les traitements innovants, ce qui n'est possible que si l'on économise ailleurs. Cette logique est à la base du pacte pharmaceutique que nous venons de conclure avec l'industrie du médicament. Ce pacte, qui prévoit des diminutions de prix sur des médicaments courants contre un meilleur remboursement de médicaments innovants, est une première en Europe.

La réforme des hôpitaux est votre plus grand chantier. Où en est-on?

Je pensais boucler cela sous cette législature. Mais il faut oser le dire: ce ne sera pas possible.

Certains éléments des réformes ne seront pas entièrement finalisés en 2019. Le bébé ne sera pas à terme, mais il sera viable. Je voudrais souligner qu'il ne s'agit pas de réaliser des économies. Les hôpitaux recevront le même budget mais il devra être utilisé différemment, grâce à une révision des incitants. L'idée est d'enrayer la course aux armements entre hôpitaux pour avoir les meilleures machines et les meilleurs spécialistes. Pour financer cette escalade, beaucoup d'hôpitaux ont économisé sur leurs frais de personnel. Ce qui s'est ressenti sur les conditions de travail et la qualité des soins.

Les mutuelles, dont on attend 100 millions d'euros d'économies d'ici 2019, sont lourdement mises à contribution en termes d'assainissement budgétaire. Est-ce la preuve qu'elles ne sont pas efficaces?

L'effort que nous demandons aux mutuelles est du même ordre de grandeur que celui que nous nous sommes imposé au niveau des administrations fédérales, à savoir 20% sur les frais de fonctionnement et 4% sur les frais de personnel. Comme chez nous, il y aura des départs naturels non remplacés. Il ne faut pas mettre toutes les mutuelles dans le même sac, mais je suis convaincue qu'il reste d'importants gains d'efficacité à réaliser, notamment en termes d'informatisation. C'est fou la paperasserie qui circule encore dans les mutuelles.

Le plus gros poste d'économies, ce sont les 450 millions d'euros que devrait rapporter la réinsertion sur le marché du travail de certains malades de longue durée. C'est un montant énorme, non?

L'ampleur du montant s'explique du fait que l'on joue sur deux tableaux à la fois. La personne qui retrouve du boulot ne sera plus à charge de la mutuelle et elle cotisera à nouveau pour la sécu. Toute personne qui est sur la mutuelle depuis six mois entrera en ligne de compte pour un emploi. Le tout sera de lui trouver un emploi adapté à ses compétences et à son état de santé. Un ouvrier de chantier qui souffre de mal au dos à 50 ans pourrait par exemple être affecté à des tâches d'enseignement dans les écoles techniques. Volvo à Gand s'est engagé dans cette

voie depuis des années déjà.

La taxe santé ou taxe sur les sodas verra-t-elle bientôt le jour?

Elle a été votée en juillet dernier. Reste à se mettre d'accord sur les modalités de mise en œuvre. Entre la TVA et les accises, je suis partisane de la seconde voie. La TVA, on doit l'appliquer à toutes les boissons sucrées sans distinction. C'est l'Europe qui veut cela. Les accises par contre permettent de cibler certains types de boissons sucrées, en particulier celles où des sucres ont été ajoutés. Cette taxe doit par ailleurs s'inscrire dans une approche globale de la santé alimentaire. Car

CV EXPRESS

Née à Merchtem (Brabant flamand) en 1962.

Mariée et mère de deux enfants.

Docteur en médecine générale (VUB).

Députée fédérale de 1999 à 2011.

Secrétaire d'État à l'Asile et à la Migration de 2011 à 2014.

Ministre des Affaires sociales depuis octobre 2014.

Elle caracole en tête des sondages d'opinion depuis plusieurs années déjà.

il n'y a pas que les sucres qui posent problème, il y a aussi le sel, les graisses, la taille des plats préparés ou la composition des menus dans les cantines scolaires, etc.

Comment réagissez-vous au mouvement de grogne des doyens des facultés de médecine des universités francophones qui refusent de délivrer des numéros Inami tant qu'une solution politique n'aura pas été trouvée au problème du contingentement?

Des accords ont été conclus et je compte bien que chacun qui s'y tienne. J'ai fourni au printemps dernier un cadastre dynamique. Jean-Claude Marcourt a instauré un filtre, mais en fin de première année d'étude. La conférence interministérielle ne pourra dès lors évaluer l'efficacité du dispositif que fin 2016, c'est-à-dire après la seconde session. Avec les doyens francophones, nous avons convenu qu'ils délivreraient les attestations de stage aux étudiants de quatrième année, comme la réglementation le permet d'ailleurs. Il y a suffisamment de numéros Inami pour tous les étudiants qui entament cette année leur 4^e master. Je ne vois pourquoi les doyens ne délivreraient pas ces numéros.

Les doyens demandent la conclusion par le politique d'un protocole d'accord.

Ce protocole est prêt. Dans ce protocole, je propose une solution complète pour tous les étudiants en surnombre par rapport aux quotas fixés, et ce jusqu'en 2020. Le protocole, qui prévoit même un lissage jusqu'en

2031, contient presque toutes les adaptations proposées par les ministres communautaires. Ceux-ci ont reçu le document amendé début juillet. Reste plus qu'à signer.

En ce qui concerne le tax shift, certains au CD&V reprochent que l'on ait volontairement épargné les grosses fortunes.

Le problème, c'est que les grosses fortunes ne déclarent en général pas leurs revenus en Belgique. Elles ont recours à des constructions juridiques ailleurs. Le tax shift représente du reste un compromis, comme toujours. Je n'ai pas de tabous, je suis disposée à tout débat mais je propose de d'abord mettre en œuvre ce qui a été décidé.

Vous êtes soulagée de ne plus devoir vous occuper de l'asile?

J'avais hérité de l'asile en plus de la lutte contre la pauvreté. Et je m'y suis investi à fond pendant trois ans, en réformant notamment un certain nombre de procédures. Ceci étant, j'ai toujours voulu être aux Affaires sociales. C'est le rêve de tout médecin. C'est d'autant plus motivant qu'un libéral n'avait plus occupé ce poste depuis 30 ans.

Votre successeur, Theo Franken, s'en sort-il bien selon vous?

Il s'était sans doute imaginé les choses un peu différemment... Il devra probablement organiser pas mal de retours au pays, mais il

devra rester réaliste aussi. Avec l'arrivée des réfugiés du conflit syrien, le taux d'acceptation des candidats à l'asile est passé d'un coup de 20% à 80%. Le grand défi à présent incombe aux Régions qui vont devoir organiser l'intégration de ces personnes. Il faudra les intégrer le plus rapidement possible. Cela n'ira pas de soi et certains tabous devront sauter. On parle beaucoup des droits et des devoirs qui incombent aux candidats à l'asile. Mais cela vaut pour tout le monde. Plus question par exemple de discriminer sur le marché de l'emploi en raison de l'origine ou de la couleur de peau.